

Réunion du Comité de l'APLAES
14 janvier 2023
à l'ENS ULM, salle Celan
et en visio-conférence

Session de la matinée

Présents : J.-E. Bernard, N. Bertrand, L. Boulègue, E. Caire, P.-A. Caltot, F. Collin, S. Conte, C. Cusset, J. Elfassi, M. Faure, F. Galtier, V. Giton-Ripoll, J. Goeken, J.-P. Guez, J.-B. Guillaumin, S. Kefallonitis, E. Oudot, M. Pierre, B. Poulle, D. Roussel, A. Sinha, S. Vandermeeren, J.-M. Verduyck, A. Zucker.

Invitée : C. Perez

Présents en visio-conférence : P. Paré-Rey, M. Simon, G. Viard.

Excusés : S. Aubert, E. Bedon, C. Brunet, V. Ciréface, L. Claire, J. Dalbera, C. Delattre, G. Flamerie de la Chapelle, M.-N. Fouligny, J. Gallego, L. Gourmelen, C. Guérin, S. Labarre, A. Raffarin, J.-F. Thomas, C. Urlacher, H. Vial, E. Wolff.

La réunion commence à 11h15.

1. PROGRAMME 2023

Charles Delattre, actuellement à l'étranger, ne pourra se connecter qu'en début d'après-midi. C'est pourquoi, il est décidé de reporter le point qui concerne le congrès de Lille après la pause du déjeuner.

EGA

C. Cusset présente le programme des EGA qui se tiendront à Lyon du 12 au 14 mai 2023. Le programme, quasi finalisé mais non définitif, est projeté :

Le 12 mai :

Matinée consacrée aux États Généraux à proprement parler (Lyon 2-Grand Amphithéâtre).

9h-9h30 : Ouverture par les organisateurs et l'équipe présidentielle de Lyon 2 et direction ENS
9h45-10h15

Table ronde avec APHG-SOPHAU-APLAES-CNARELA et associations réseau Antiquité-Avenir / propositions de ALLE et de Mnémosyne. La situation actuelle dans l'enseignement secondaire et supérieur des sciences de l'Antiquité
10h30-11h

Point sur les Ecoles Françaises à l'étranger
11h15-11h45

Caroline Censier-Calmus, Service de la Coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche DGESIP-DGRI, cheffe de projet Disciplines rares.

Alice Mouton, hittitologue, directrice de recherche CNRS.

12h-13h : Buffet, salon Lirondelle, Lyon 2

Après-midi (ENS-amphithéâtre Descartes site Descartes) : rencontres avec des métiers spécialisés dans l'accès aux mondes anciens par le numérique, la bande dessinée et la littérature jeunesse.

14h-15h

Sophie Madeleine (CIREVE de Caen)

15h-16h

BD / Mangas / Littérature jeunesse : table ronde : auteurs, chercheurs, libraire (Julie Galégo ; Olivier Jouvray ; Romain Brethes ; Anne Vial-Logeay ; Emmanuelle Champion ; Jul ; Nicolas de Lavergne)

16h-17h

Fabien Bièvre-Perrin, Antiquipop

Bastien Rueff, Past and Curious

17h-19h (ENS-Théâtre Kantor)

Projection du documentaire réalisé par l'INRAP et diffusé sur Arte sur les Étrusques. Suivie d'une conférence et d'une discussion

13 mai

Matin

10h30 : conférence en lien avec l'exposition *Spectaculaires*.

11h30-13h : Visite libre de l'exposition / Sur le site de Lugdunum : présentation du char mycénien à Lugdunum (extérieur : scène de l'odéon).

Après-midi

Au choix :

Visites de sites : circuit préparé par les étudiants de Patrice Faure (Lyon 3-Hisoma) et Aldo Borlenghi (Lyon 2-ArAr).

Musée des Moulages : présentation du klérotérion en salle de conférence par Liliane Rabatel (IRAA) / visite de la collection des moulages par un doctorant en archéologie.

15 mai

Pour ceux qui le souhaitent, visite du site et du musée de Saint-Romain-en-Gal

Point sur le réseau Antiquité Avenir

L. Boulègue rappelle l'historique de la participation de l'APLAES à ce réseau, dont elle est membre fondateur avec la SOPHAU. Le site d'AA met chaque mois en lumière une association sur son site internet et c'est le tour de la nôtre ce mois-ci. AA va également mettre en place un site spécifique pour les EGA, comme c'était le cas en 2018. L'information sera diffusée aux membres de l'APLAES.

Prix de thèse de l'APLAES

L'appel pour le 4^e prix de thèse de l'APLAES a été envoyé et les candidats ont jusqu'au 15 février 2023 pour y répondre. Johann Goeken a contacté Alban Baudou, de l'université Laval, qui a accepté d'être l'expert étranger. C. Cusset rappelle que le prix concerne toute thèse soutenue dans les 2 ans qui précèdent, rédigée en français et relevant de la 8^e section du CNU. Ni le candidat ni son encadrant n'ont obligation d'être membres de l'association. Il est possible de candidater deux fois. Les thèses sont expertisées par les membres du bureau de l'association, qui en sélectionnent 3 ou 4 puis les transmettent à un expert étranger auquel revient le choix final. Le premier prix s'élève à 1000 euros et inclut une gratuité d'adhésion à l'association pour 3 ans, valable également pour les candidats récompensés d'un accessit.

Journée scientifique d'hommage à Marie-Rose Guelfucci

Jean-Yves Guillaumin a rédigé un hommage à Marie-Rose Guelfucci qui sera diffusé dans une lettre spéciale de l'APLAES et sur le site.

Une journée scientifique d'hommage pourrait être aussi organisée par l'APLAES. Joseph Dalbera de l'Université de Corse et Daniel Battesti proposent d'organiser cette journée avec le soutien de l'APLAES, qui a constitué un comité composé d'E. Caire, S. Kefallonitis et A. Sinha.

Projet *Les humanités dans le texte*, ENS, proposition d'Anca Dan

Anca Dan, attachée de recherche au CNRS et rattachée à l'ENS, a contacté LB en décembre 2022 pour solliciter le soutien de l'APLAES au projet « Les Humanités dans le texte ». Le bureau a approuvé le projet.

« Les Humanités dans le texte » constituent un programme scientifique et pédagogique piloté par l'École normale supérieure - PSL et soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, qui vise à constituer une anthologie numérique de textes anciens, traduits et commentés, sur la plateforme Odysseum. Des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des enseignants du supérieur et du secondaire, des étudiants et des passionnés de différents domaines scientifiques et artistiques, sensibles à l'importance de l'héritage classique, sont invités à proposer des projets de dossiers multimédia transdisciplinaires, autour d'un fragment de texte transmis dans une langue ancienne.

Chaque dossier publié pourra comprendre :

- Un texte grec ou latin en original, de maximum 1000 caractères, traduit en français et accompagné d'une explication littérale (2 pages)
- 3-5 interprétations montrant la relevance du texte pour différentes disciplines, époques, contextes culturels (1 page chacune)
- des images libres de droits, de petites vidéos illustrées ou animées (max. 2 minutes) ou un podcast réunissant l'ensemble des approches (max. 10 minutes).

Les équipes peuvent être constituées par le porteur du projet ou avec l'aide du comité scientifique, par l'intermédiaire de la coordinatrice ENS en charge de la communication.

Le dossier de candidature (2 pages) comprendra :

- Le texte choisi et traduit, accompagné des principales approches du commentaire (1 page)
- Un bref CV du porteur et des membres pressentis de l'équipe (1 page)

Il peut être adressé à tout moment à Mme Anca DAN (anca-cristina.dan@ens.psl.eu). Lors de chaque réunion du conseil scientifique seront examinés les projets envoyés au plus tard deux semaines avant la date de la réunion, donc avant le 15 janvier et le 15 août.

Coordinatrices : Mme Christine MAUDUIT ; en charge de la communication : Mme Anca DAN (anca-cristina.dan@ens.psl.eu)

E. Oudot donne des précisions sur le projet, auquel elle a été associée depuis son origine en tant que membre de la Cnarela. Le site a pour vocation d'offrir des contributions accessibles pour des publics aussi bien du collège ou du lycée que du supérieur. L'ENS sert de relai entre les différents partenaires. Au moment de la soumission, les propositions peuvent ne pas être parfaitement abouties, en particulier sur le plan technique. G. Viard demande ce qu'il est advenu des propositions soumises et acceptées avant la pandémie et pour lesquelles il n'y a eu aucune suite. L. Boulègue va relayer la demande et se renseigner afin que les auteurs dans cette situation soient informés.

2. POINT DES ADHESIONS

Claude Brunet est malheureusement excusé et a transmis un bilan à L. Boulègue. Certaines sections ne sont pas à jour et doivent transmettre leurs cotisations. Une section vient d'ouvrir à l'université Paris I, grâce à M. Faure, qui vient d'y être nommée MCF. L. Boulègue se réjouit

de cette double bonne nouvelle et lui souhaite la bienvenue au Comité en tant que nouvelle secrétaire de section.

3. PRESENTATION DE LA PROPOSITION DE REVISION DES STATUTS

Lors de la dernière assemblée générale, en juin dernier, il a été décidé de revoir les statuts de l'APLAES de façon à permettre l'intégration de deux doctorants ou doctorantes ou jeunes chercheurs dans le bureau et l'adhésion des chercheurs sans rattachement institutionnel.

Pour cela, les statuts doivent être révisés et soumis au vote d'une assemblée générale. Ils ont donc été examinés par le bureau lors de la réunion du 22 octobre et de nouveau ce matin, samedi 14 janvier. La proposition est la suivante :

STATUTS

Article 5 : Sont de droit membres actifs, sous réserve de paiement de la cotisation, les professeurs, les maîtres de conférences, les PRAG, PRCE et AGPR, ~~les maîtres-assistants, les assistants et assimilés~~, les doctorants et jeunes docteurs, les professeurs de Première supérieure et de Lettres supérieures, qui enseignent ou ont enseigné les langues et les littératures grecques ou latines, soit dans l'Enseignement supérieur public français, soit dans les Universités étrangères francophones. Les chargés de cours et assimilés et les docteurs en lien avec une unité de recherche relevant de la 8^e section peuvent être admis comme membres actifs, à condition d'être présentés par la section d'établissement ; ils ne sont pas éligibles.

~~« Les membres actifs doivent obligatoirement avoir ou avoir eu leur enseignement principal dans le domaine des langues et littératures anciennes. »~~ : cette phrase peut être supprimée compte tenu de la situation de certains collègues ; ce qui implique aussi la suppression de l'article 1 du point I sur la composition de l'association dans le règlement intérieur : ~~« L'article 5 des statuts est précisé comme suit : les membres actifs doivent obligatoirement avoir leur enseignement principal dans le domaine des langues et littératures classique. »~~

Article 8 (concernant la composition du bureau) : il est nécessaire d'ajouter « deux représentants des doctorants et/ou docteurs, un ou une latiniste et un ou une helléniste » et d'inclure cette précision dans le point II. 3 du règlement intérieur.

Une discussion s'engage sur la pertinence de l'expression « jeune docteur » et il est proposé de la remplacer par « nouveaux docteurs » avec une parenthèse explicative. La question d'inclure les post-doc est discutée mais il apparaît que le statut est couvert par d'autres catégories. Une nouvelle version est proposée et il est décidé de remettre le vote à la session de l'après-midi pour en permettre une lecture sereine.

Comité de l'après-midi

Reprise des travaux à 14h15 en salle Celan, pour la session de l'après-midi

Présents : J.-E. Bernard, N. Bertrand, L. Boulègue, E. Caire, P.-A. Caltot, F. Collin, S. Conte, C. Cusset, J. Elfassi, M. Faure, F. Galtier, V. Giton-Ripoll, J. Goeken, J.-B. Guillaumin, S. Kefallonitis, E. Oudot, M. Pierre, D. Roussel, A. Sinha, S. Vandermeeren, J.-M. Vercruysse, A. Zucker.

Invitée : C. Perez

Présents en visio-conférence : C. Delattre, P. Paré-Rey, M. Simon, G. Viard.

Procurations : C. Brunet (à L. Boulègue), L. Claire (à L. Boulègue), A. Raffarin (à L. Boulègue), J. Dalbera (à A. Sinha), P. Paré-Rey (à A. Sinha), S. Aubert (à A. Sinha), J.-P. Guez à A. Sinha, E. Wolff (à E. Caire), S. Labarre (à J.-M. Vercruysse), C. Urlacher (à J. Goeken), J.-F. Thomas (à N. Bertrand)

La proposition est soumise au vote du comité pour être présentée au vote des membres lors de la prochaine assemblée générale de l'APLAES.

Les modifications, qui tiennent compte de la discussion du matin, sont soulignées en rouge :

Article 5 : a) Sont de droit membres actifs, sous réserve de paiement de la cotisation, les professeurs, les maîtres de conférences, **les PRAG, PRCE et AGPR, les doctorants et nouveaux docteurs (ayant soutenu leur thèse depuis moins de 3 ans)**, les professeurs de Première supérieure et de Lettres supérieures, qui enseignent ou ont enseigné les langues et les littératures grecques ou latines, soit dans l'Enseignement supérieur public français, soit dans les Universités étrangères francophones.

b) Les chargés de cours **et assimilés, les docteurs en lien avec une unité de recherche** peuvent être admis comme membres actifs, **à condition de relever de la 8e section du CNU** et d'être présentés par la section d'établissement ; ils ne sont pas éligibles.

~~« Les membres actifs doivent obligatoirement avoir ou avoir eu leur enseignement principal dans le domaine des langues et littératures anciennes. »~~ : cette phrase peut être supprimée compte tenu de la situation de certains collègues ;

ce qui implique aussi la suppression de l'article 1 du point I sur la composition de l'Association dans le règlement intérieur : ~~« L'article 5 des statuts est précisé comme suit : les membres actifs doivent obligatoirement avoir leur enseignement principal dans le domaine des langues et littératures classique. »~~

Article 8 (concernant la composition du bureau) : il est nécessaire d'ajouter **« deux représentants des doctorants et/ou nouveaux docteurs (1 latiniste et 1 helléniste) tel que précisé dans l'article 5a »** et d'inclure cette précision dans le point II. 3 du règlement intérieur.

Le vote a lieu à main levée et la proposition est acceptée à l'unanimité des présents dans la salle (21) et par Zoom (4), soit un total de 36 voix en incluant les 11 procurations. La proposition de modification sera soumise au vote de l'assemblée générale lors du prochain congrès de l'APLAES, organisé à Lille les 15-16 et 17 juin 2023.

Congrès de Lille 2023

La section lilloise a bien avancé l'organisation matérielle et scientifique du prochain congrès de l'APLAES à Lille qui aura lieu les 15, 16 et 17 juin 2023. Charles Delattre (en visio-conférence) présente le programme, qu'il a élaboré avec S. Aubert et C. Hugot. Les intervenants de la journée scientifique intitulée *Chassés-croisés. Échanges littéraires, culturels et linguistiques dans l'Antiquité grecque et romaine* auront un répondant de l'université de Lille. Un comité scientifique a été mis en place : Daria Francobandiera (U. Lille), Ruth Webb (U. Lille), Sébastien Barbara (U. Lille), K. de Temmerman (U. Gand), Laurence Boulègue (U. Picardie Jules Verne) et Alex Mullen (U. Nottingham).

Texte de présentation et programme de la journée scientifique :

Le congrès de l'APLAES bénéficie du soutien des UMR 8163 STL et 8164 HALMA, et s'appuie sur les riches collections de la Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité (Faculté des

Humanités). Il s'associe aux travaux de recensement en littérature, philosophie, histoire et histoire de l'art de l'Antiquité, menés à l'Université de Lille par la rédaction française de *L'Année philologique*, dont une exposition retrace, le temps du congrès, l'histoire et les productions.

Alors que la formation disciplinaire et les stratégies de recrutement universitaire au XX^e s. ont eu traditionnellement tendance, en France, à isoler les uns des autres les spécialistes de l'Antiquité, en restreignant les uns à l'étude du monde grec, et les autres à celle du monde latin, l'analyse des interactions entre monde grec et latin s'est imposée depuis les années 1990 comme l'une des voies d'un renouvellement possible pour les travaux sur l'Antiquité. L'abandon ou, tout au moins, la mise à distance de catégories identitaires univoques (« grec », « romain », « barbare ») a rendu les enseignants-chercheurs sensibles aux processus de circulation et d'échanges et a fait surgir de façon nuancée des identités plurielles, non figées mais en construction permanente, à l'échelle du bassin méditerranéen.

En linguistique tout comme en littérature, dans le domaine des arts, en philosophie, ou en histoire de la pensée, l'heure n'est plus à la délimitation d'un domaine grec ou latin dans un splendide isolement, mais à l'étude des relations croisées et multiples par lesquelles langues et cultures antiques se définissaient à la fois dans leur singularité et leurs frontières. Bilinguisme et polyglossie, création d'identités hybrides à partir de termes eux-mêmes polymorphes et variants, relations littéraires et culturelles dans un jeu constant d'aller et retour, dessinent une nouvelle cartographie, celle de migrations et de contacts en mutation permanente dans le bassin méditerranéen antique.

L'objet de ce congrès est de prendre acte de ce nouveau paradigme pour mettre en valeur le fait que les interactions entre monde latin et grec ne se font pas à la frontière, mais bien au centre de chacun de ces mondes, et que leur définition en dépend en partie.

Programme de la journée scientifique du 15 juin

9h00-9h30 Accueil et introduction

9h30-10h Christophe Hugot (Université de Lille)

« Mémoire(s) de langues anciennes à l'Université de Lille »

10h-10h30 Bruno Rochette (Université de Liège)

« Les éléments alloglottes dans les satires de Lucilius »

répondante : Florence Klein (Université de Lille)

10h30-11h00 Pedro Duarte (Aix-Marseille Université)

« Connaissances encyclopédiques sous le Haut-Empire : quelle place pour un encyclopédisme gréco-latin ? »

répondante : Peggy Lecaude (Université de Lille)

11h-11h15 discussion

11h15-11h30 *pause-café*

11h30-12h00 Olivia Elder (Oxford University)

« A Tale of Three Cities : Multilingualism and Migration in Rome, Alexandria and Antioch »

répondante : Sophie Aubert-Baillet (Université de Lille)

1200-12h30 Emmanuelle Valette (Université Paris Diderot)

« *Chorus et concentus*. La choralité vue de Rome »

répondant : Charles Delattre (Université de Lille)

12h30-12h45 discussion

Pause déjeuner

14h30-15h00 Isabelle Cogitore (Université Grenoble Alpes)

« Juste Lipse et le grec dans ses commentaires aux Annales de Tacite »

répondante : Marie-Claire Thomine (Université de Lille)

15h00-15h30 Jordi Pià-Comella (U. Sorbonne Nouvelle) :

« Αἴρεσις et hairesis dans les Satires Ménippées de Varron : l'attitude complexe d'un Romain vis-à-vis des philosophies grecques »

répondant : Thomas Bénatouil (Université de Lille)

15h30-16h00 Cécile Lanéry (IRHT)

« La Passion du pape Alexandre, entre le latin, le grec et le syriaque »

répondante : Anne-Isabelle Bouton-Touboul (Université de Lille)

16h00-16h15 discussion

16h15-16h30 *pause-café*

16h30-18h00 Daria Francobandiera (Université de Lille)

Charles Delattre (Université de Lille)

Fanny Maréchal (Université de Lille)

Séverine Clément-Tarantino (Université de Lille)

« Atelier de latin & grec en pratique active »

4. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ET LES ASSOCIATIONS

Antiquité Avenir

Le renouvellement du directoire a eu lieu le 19 novembre 2022 (la page du site d'AA n'est pas actualisée). Les membres élus de l'APLAES sont :

- Pierre-Alain Caltot, Secrétaire titulaire - suppléant : Jean-Baptiste Guillaumin
- Emmanuèle Caire, Secrétaire adjointe titulaire - suppléante : Stavroula Kefallonitis (responsable du compte Twitter)
- Christophe Cusset, Secrétaire adjoint des EGA - suppléant : Claude Brunet

Festival des langues anciennes de Versailles

Marie-Rose Guelfucci était responsable pour le réseau AA des relations avec le festival. Dans l'attente de la proposition au directoire d'AA d'un nouveau membre de l'APLAES pour assurer

cette responsabilité, L. Boulègue et A. Sinha tiendront le stand d'AA cette année, le samedi 4 février 2023 à la mairie de Versailles.

Collège Sévigné

Astrid Quillent, directrice adjointe du Collège Sévigné nous informe que le collège Sévigné propose désormais une préparation à la certification LCA, à destination des collègues de lettres modernes, langues vivantes, philosophie et histoire-géographie qui souhaiteraient pouvoir assurer dans leur établissement des enseignements de latin et/ou de grec. Cette préparation a été validée par l'Inspection générale. A une formation didactique collective s'ajoute un suivi individuel, de nombreuses heures de langue (avec l'accès à des cours de version de niveaux variés), mais aussi plusieurs cours de littérature et de culture antiques (mythologie et histoire l'art notamment). De plus, un partenariat avec l'ILARA-EPHE est mis en place qui permet de suivre un cours de médio- et néo-latin ancré dans les programmes du secondaire. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Astrid Quillent.

SOPHAU et associations proches

Il est prévu de se retrouver à Lyon avec plusieurs des associations proches de l'APLAES lors des EGA. Ce sera aussi l'occasion d'échanger sur plusieurs sujets.

5. CONCOURS ET ACTUALITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Retour sur la réforme du Capes et le concours 2022

L. Boulègue revient sur la réforme des épreuves du Capes et ses conséquences sur le nombre d'étudiants dans les cours de préparation aux concours. Le constat est le même dans toutes les sections : la nouvelle épreuve de latin pour LM fait peur et les candidats préfèrent choisir l'explication de texte français, avec pour conséquence une chute très importante des étudiants dans les cours de latin : un tour de table permet de constater que partout les effectifs ont chuté à un ou deux étudiants (3 à Sorbonne université), quand l'option n'a pas été fermée, faute de candidats. L'épreuve aurait donc besoin d'être revue. L. Boulègue pointe l'alourdissement de la maquette du Master MEEF, qui aboutit à deux années encore plus denses pour les étudiants et éparpillées entre cours, stages, élaboration d'un mémoire et préparation du concours. Dans plusieurs universités, les maquettes ont dû être élaborées sans connaître la nature des épreuves. Chaque secrétaire indique le faible nombre d'inscrits en Master MEEF (par exemple 3 M1 et 2 M2 à Dijon, à Tours 1 en M1 et 1M2, aucun à Clermont-Ferrand, à Dijon, à l'université des Antilles, 2 à Toulouse, 3 M1 et 6 M2 à la Sorbonne). N. Bertrand indique que les contractuels sont mieux payés que les certifiés en début de carrière et que certains étudiants évitent de passer le concours pour ne pas être affectés en région parisienne. V. Giton indique le fait qu'à Toulouse les candidats au Capes s'inscrivent en Master recherche. F. Galtier pointe le décalage entre l'exigence des épreuves et le niveau des étudiants. E. Caire évoque l'inadaptation des maquettes à la préparation des trois épreuves de l'écrit. La place du latin dans les maquettes de LM est absolument fondamentale.

Un rendez-vous sera demandé à l'inspection générale pour évoquer cette question du Capes.

Un tour de table a lieu à propos des situations dans les différentes sections.

- A Nice, il y aura un poste de MCF en linguistique grecque en 2024. La nouvelle maquette s'intitule « Sciences de l'Antiquité » et se fait sans collaboration avec les collègues de LM.
- A l'université Paris Cité (ex Paris 7), les effectifs sont stables. Les postes d'ATER publiés en LM peuvent contenir des enseignements de latin, ce qui peut convenir à des antiquisants avec un spectre disciplinaire plus large.
- A l'ENS Ulm, il y a cette année 14 agrégatifs, dont 2 en grammaire.

- A l'université de Clermont-Auvergne, il y a un ATER cette année et peut-être un poste de MCF en 2024.
- A Reims, il y a eu 2 départs remplacés par 2 ATER. Il y aura peut-être un poste de MCF de grec au fil de l'eau. La préparation à l'agrégation interne fonctionne bien tout comme la double licence LC/Histoire dont les étudiants sont de bon niveau.
- A l'université des Antilles, il y a une baisse importante des effectifs en Lettres due au développement du pôle de la Guadeloupe. Les humanités classiques sont délaissées au profit des humanités caribéennes. Fr. Collin évoque la nécessité d'une réflexion sur la question des études classiques et du post-colonialisme, telle qu'elle s'est engagée lors d'un colloque récent à Lyon.
- A Strasbourg, il y a 3 départs à la retraite, compensés par 5 contrats doctoraux (3 en grec, 2 en latin). La nouvelle maquette pose quelques difficultés, tout comme les enseignements de latin en LM. La préparation à l'agrégation fonctionne bien, avec 6 agrégatifs cette année.
- A Dijon, la réouverture du parcours de LC se fait avec seulement 22h eqtd accordées par l'université. Il y a 17 inscrits en L1. Un projet de master « Antiquité et droit » est souhaité par la présidence. La préparation à l'agrégation interne à distance en partenariat avec Dijon fonctionne très bien et compte 50 inscrits. 6 thèses en LC ont été soutenues dernièrement.
- A l'université d'Artois, le seuil de 5 étudiants pour l'ouverture d'un groupe de TD latin en LM n'a pas été atteint. Il y a eu 5 candidats (dont 4 reçus) à la certification LCA.
- A l'ENS de Lyon, il y aura un poste de MCF de latin et une chaire junior en études de genre et réception. Il y aura peut-être un ATER. La réforme du concours s'applique avec une seule version à l'écrit pour ne pas désavantager les candidats en LC par rapport aux autres disciplines. Le festival Latin Grec aura lieu autour de la lecture de l'*Enéide*. Un colloque de didactique des langues anciennes sera organisé fin octobre 2023 autour du thème « faire face aux langues anciennes ».
- A l'université de Saint-Etienne, la situation est stable. Les enseignants interviennent à hauteur de 40h dans la licence de LC de Lyon II et Lyon III.
- A l'université d'Aix-Marseille, il y a beaucoup de changements. 2 postes vont être redéployés dans le département de Roumain. La licence de Lettres devient une licence « Humanités », sans partenariat avec les LM. Une réflexion est également en cours à propos du Master, jusqu'ici en collaboration avec les historiens.
- A Orléans, la réflexion sur les maquettes est en cours. Les difficultés de l'enseignement des LC se font sentir dans le secondaire où certains grands lycées de la région n'ont pas de spécialité LCA. Il y a eu 8 candidats à la certification.
- A Tours, le poste de PR de grec a été maintenu et c'est Richard Faure qui l'occupe. La place du latin est fragilisée dans les nouvelles maquettes puisque le latin va devenir optionnel en L3 LM.
- A Metz, il va y avoir un recrutement de PR de latin à Nancy.
- A Toulouse, la situation est stable. Un poste de MCF est ouvert en grec (langue et littérature) cette année.
- A Paris, le support de Prag de Marion Faure va être redéployé dans un autre département.
- A la Sorbonne, qui compte 36 enseignants répartis dans 2 UFR, la situation est stable. Il y a 39 étudiants en L2, 55 en Master recherche.
- A l'université de Picardie, la situation est stable. La licence de Lettres fonctionne avec le système du portail en L1 et en L2.
- A Lille, il va y avoir deux départs à la retraite. Le repyramidage n'a pas été mis en place. La licence HSI (Humanités et Sciences de l'information), qui coexiste avec la licence LC, doit être repensée. Le Master « Mondes Anciens » est en partenariat avec archéologues et historiens. La préparation à l'agrégation externe peine un peu à recruter

des candidats, tout comme celle de l'agrégation interne. C. Delattre évoque les difficultés psychologiques qu'il constate chez une part importante des étudiants.

Point sur les postes ouverts au concours :

En 2023 :

MCF :

- 1 poste en latin à l'ENS de Lyon
- 1 poste en latin à l'université de Rennes
- 1 poste de grec à l'université de Toulouse
- 1 poste de grec à l'université de Lyon II

PR :

- 1 poste de latin à l'université de Nancy

1 poste de MCF en 10^e et 18^e sections à l'université de Reims pourrait également attirer des candidatures d'antiquisants. Pour rappel, seule la qualification dans une section CNU est nécessaire pour candidater à un poste. Il n'est pas nécessaire de l'être dans la section du poste.

En 2024 :

- 1 MCF de Grec à l'université de Nice
- 1 MCF de latin à l'université de Clermont-Ferrand.

Réforme : approche par compétences

Une brève discussion s'engage sur cette réforme. E. Caire pointe les dangers d'une évaluation par compétences.

La séance est levée à 17h.